

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES 2018

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée greffière de la Ville d'Amos :

QU'aux termes de la résolution 2017-539 adoptée le 4 décembre 2017, le conseil municipal a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2018 comme suit :

- Le 15 janvier 2018;
- Les 5 et 19 février 2018;
- Les 5 et 19 mars 2018;
- Les 3 et 16 avril 2018;
- Les 7 et 22 mai 2018;
- Les 4 et 18 juin 2018;
- Le 16 juillet 2018;
- Le 20 août 2018;
- Les 4 et 17 septembre 2018;
- Les 1er et 15 octobre 2018;
- Les 5 et 19 novembre 2018;
- Les 3 et 17 décembre 2018;

DE FIXER l'heure du début de chaque séance ordinaire à 19 h 30 à la salle du conseil au 176, 1^{re} Rue Est, Amos, à l'exception de :

- la séance du 22 mai 2018 qui aura lieu à la salle communautaire du secteur St-Maurice-de-Dalquier, soit au 131, chemin Lecomte à Amos;
- la séance du 17 décembre 2018 qui débutera à 20 h 30 au lieu habituel des séances.

DONNÉ À AMOS, CE 13 DÉCEMBRE 2017.

La greffière,

Claudyne Maurice, avocate